

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Territoires d'Industrie 2023-2027 : Une Nouvelle Phase pour l'Industrie Française en Eure-et-Loir

A Chartres, 14/11/2023

Le 11 mai dernier, le Président de la République a dévoilé le lancement d'une nouvelle étape du programme Territoires d'Industrie, inscrite dans les ambitions nationales de la France pour 2030, définies par le projet "France 2030".

Cette nouvelle phase s'appuie sur quatre axes stratégiques qui ont émergé comme des priorités majeures à l'issue de la première étape du programme :

1. **Compétences** : Renforcer la formation et le développement des compétences industrielles pour répondre aux besoins de l'industrie du futur.
2. **Transition Écologique** : Accélérer la transition vers une industrie plus respectueuse de l'environnement en encourageant des pratiques durables.
3. **Foncier** : Favoriser la mise à disposition de terrains industriels pour soutenir le développement de projets industriels.
4. **Innovation** : Stimuler l'innovation et la recherche pour garantir la compétitivité de l'industrie française.

Des actions concrètes pour l'avenir

L'objectif est clair : renforcer la souveraineté industrielle et promouvoir une industrie décarbonée, tout en répondant aux besoins spécifiques de chaque territoire. L'objectif est de créer des emplois, de stimuler l'innovation et de renforcer la compétitivité de l'industrie française.

Une nouvelle page d'histoire industrielle

En Eure-et-Loir, quatre territoires ont été retenus et dévoilés le jeudi 9 novembre 2023 comme lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt "Rebond Industriel" :

- Chartres Métropole
- Pays de Dreux-Portes euréliennes
- Sud Eure-et-Loir, représenté par la Communauté de Communes du Grand Châteaudun et la Communauté de Communes du Bonnevalais
- Perche Industrie, représenté par les Communautés de Communes du Perche, Forêts du Perche et Terres de Perche ainsi que la Communauté de Communes Collines du Perche dans le Loir et Cher.

Cette phase 2023-2027 de Territoires d'Industrie représente une nouvelle étape dans la réindustrialisation du département.